

Je remercie l'IRES de m'avoir invitée à ce séminaire sur « **le rôle des acteurs dans la dynamique des réformes au Maroc** » organisé le 21 Avril 2011.

Nous sommes maintenant à la 2^{ème} partie de ce séminaire, à l'écoute des contenus des interventions de la 1^{ère} session, et vu le niveau pointu des débats, j'ai décidé de revoir mon intervention et d'aller directement à la proposition d'alternatives à déployer dans le futur afin d'améliorer l'impact de nos réformes.

J'ai bien compris que l'esprit de l'IRES n'est pas simplement de faire des constats de défaillances et d'inefficacités, mais d'avantage de se baser sur des constats réels pour construire une vision à long terme afin de trouver les bonnes formules pour les « nœuds du futur » comme cité dans l'introduction de Mr le président.

A- Je voudrai à ce sujet rebondir sur les dernières interventions de la 1^{ère} partie et faire le lien avec la problématique du savoir et notamment l'accès au savoir comme étant l'un des nœuds du futur.

Permettez-moi à ce propos de parler de la réforme des médias.

J'ai participé durant plus de 6 mois au dialogue national médias et sociétés en tant que députée représentant le groupe parlementaire RNI UC.

Nous sommes aujourd'hui à la veille de la sortie du livre blanc et je voudrais à ce propos vous faire part d'une réflexion. Bien sûr il est fondamental de réformer le code de la presse, notamment en supprimant la majorité des peines privatives de liberté qui sont devenues complètement obsolètes aujourd'hui, surtout après les mouvements du 20 Février et le discours de Sa Majesté le Roi du 09 Mars 2011.

Bien sûr il est important de « constitutionaliser » la liberté d'expression, l'accès à l'information, mais si la production du contenu n'a pas aujourd'hui l'attention qu'elle mérite, la réforme de la constitution aussi, belle qu'elle puisse être, ne portera ses fruits que partiellement.

Les plus belles constitutions ne sont que ce que les hommes en font !! a dit A.G. Salma dans un Edito de Radio France, donnant pour exemple les dérogations à la constitution du Général De Gaulle.

La question fondamentale que nous devons nous poser : **c'est quel est le projet de société que nous voulons ?**

Comment imaginons-nous notre société de demain et quels sont ses référentiels ?

Dans notre proposition RNI UC, nous avons accordé une très grande **importance à la notion des contenus, à la nécessité de former et en nombre, des créateurs de contenu**, et surtout de décider avec clarté de la société marocaine que nous voulons, afin que nos contenus soient produits dans ce sens.

B- En préparant mon intervention, je me suis dit que je ne suis pas ici en tant qu'expert ni en tant qu'académicien dont l'IRES est riche par ailleurs.

Vu les objectifs de l'IRES, ma valeur ajoutée à ce débat ne pourrait être que de part ma qualité d'Entrepreneur Marocain, doublée de ma casquette de politique.

J'ai donc choisi deux exemples pour illustrer la problématique des réformes : l'un dans le domaine politique et l'autre dans le domaine de l'entreprise.

I : Caisse de compensation

Dans la présentation du programme du séminaire, une des quatre questions était : « Est-ce que des coalitions seraient elles constituées pour soutenir ou lutter contre certaines politiques publiques ? »

Pour cela, j'ai fait le choix d'exposer le problème de la caisse de compensation au Maroc.

Encore une fois pour aller directement à l'essentiel, je ne rentrerai pas dans les détails connus certainement de tous les experts autour cette table concernant les enjeux internationaux qui concernent les fluctuations des prix des matières premières. La certitude que l'on peut avoir, c'est que toutes les tendances sont à la hausse. Le problème c'est que notre caisse de compensation est indexée sur le prix de ces matières premières en l'occurrence le prix du baril du pétrole. Les événements du printemps arabe que nous ne pouvions pas prévoir lors de l'établissement de la loi de finances, ont aussi contribué à l'augmentation du prix du baril et personne ne peut aujourd'hui prédire des évolutions futures.

Il y a deux mois, il a fallu injecter 17 MDH d'urgence pour ne pas répercuter les augmentations sur les produits de consommation vu les tensions sociales que vit notre pays.

Salah Eddine Mezouar, Ministre des Finances a qualifié hier dans la presse cette caisse de compensation de « centrale nucléaire en fusion » faisant allusion à la dangerosité et l'incertitude que vit le Japon actuellement.

Je ne m'attarderai pas sur un fait connu qui est l'inefficacité par manque de ciblage de cette caisse de compensation. Je ne manquerai pas non plus de rappeler que cette caisse de compensation a créé des poches de rente, et je ne citerai pour exemple que le cas relaté dernièrement par la presse et qui est celui du sucre...

Depuis le début de mon mandat en 2007, aussi bien les membres du gouvernement que les politiques, n'ont cessé de prêcher la nécessité et l'urgence de réformer cette caisse de compensation.

Le problème aujourd'hui, c'est que nous sommes en période pré-électorale et aucun politique quel qu'il soit ne veut prendre cette responsabilité d'une réforme aussi impopulaire !

Nous savons tous que les politiques, pour des préoccupations électoralistes vont toujours privilégier des projets au court terme et rarement du moyen terme. Les projets au long terme sont des projets difficiles à vendre en terme politique. C'est pour cela à mon sens que les démocraties ont leurs limites.

Bien sûr il est important de démocratiser un pays, mais nous devons aussi en tant que pays qui aspire à se construire et se développer, observer avec acuité ce qui se passe dans les pays occidentaux, prendre les expériences réussies, mais surtout repérer les limites des systèmes existants.

Des projets au long terme, le Maroc en a mis en route ces dernières années et ce sont ces projets qui lui ont permis de faire des sauts qualitatifs à même de lui faire gagner des décennies de

développement. Je citerai le projet de Tanger Med qui aujourd'hui dote le Maroc d'une connexion avec 120 ports dans le Monde, ou le projet énergétique qui à terme nous portera à une mise à niveau avec les pays producteurs de pétrole.

Ces projets de 20 ans et plus ne peuvent être l'œuvre que d'une autorité suprême en mesure de dépasser les préoccupations électoralistes des politiques. La réforme de la caisse de compensation ne pourra voir le jour que si un consensus est obtenu entre tous les partis politiques qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition.

L'objectif commun est de sauver le budget de l'état et tous doivent partager de façon responsable les conséquences de la décision de cette réforme. Tous doivent partager la responsabilité de trouver une alternative à cette réforme afin qu'aucun citoyen marocain n'en souffre gravement ou ne meurt de froid parce que la bombonne de gaz aura quadruplé de prix !!

II : Les réformes dédiées à renforcer les PME

Imtiaz et Moussanada, qui sont pourtant des programmes qui constituent des dispositifs d'appui complets et cohérents et couvrant tous les besoins de la PME, n'ont connu qu'une adhésion timide en deçà des objectifs.

Pourtant il y a des aides financières à la clé ! Jusqu'à 5 Millions de Dirhams pour Imtiaz...

Afin d'être pertinente, dans ce cas encore, je ne m'attarderai pas sur les problèmes connus de tous et qui sont les complexités administratives ou la méconnaissance de l'environnement de l'entreprise.

J'irai directement à ce que je considère être le maillon faible de ce processus, et qui est la relation avec les banques et le rating bancaire :

Dans la conception de cette réforme, il a fallu choisir le critère de sélection ce qui est normal. Mais le critère de rating bancaire a été introduit alors que culturellement il est totalement méconnu des entrepreneurs marocains, notamment les PME cibles qui justement en raison de difficultés structurelles, n'ont pas le loisir d'être au fait des notions bancaires internationales.

Par ailleurs, nos banques marocaines qui sans conteste se sont haussé aux normes internationales, sont malencontreusement devenues « autistes » à la problématique de la petite PME marocaine.

Les taux de crédit appliqués et les commissions prélevées ne sont pas régulés. Par ailleurs, les garanties demandées dans le cadre des prêts à l'entreprise sont encore des garanties trop élevées et inclues même les biens personnels.

Aujourd'hui en France, une des revendications du Medef, est de justement interdire la prise des garanties personnelles pour l'entreprise pour une raison évidente de risque de dégradation sociale de toute une famille en cas de faillite conjoncturelle.

Le bouquet c'est que cette sélection par le rating a été confiée aux banques, et que d'une banque à l'autre les critères d'établissement de ce rating diffèrent !!

Par conséquent, ce système a fait une excellente sélection des entreprises les plus riches et qui n'avaient pas autant besoin de ce « Imtiaz », contrairement aux petites entreprises sérieuses, structurées et qui investissent pour leur développement.

Voilà un exemple d'une réforme bonne dans sa conception, utile pour les PME, mais qui finalement n'a pas atteint sa cible.

Pour conclure, je me permettrai une petite réflexion philosophique : puisque le débat est aujourd'hui sur les langues : devons nous parler l'arabe classique ou l'Amazigh !!

L'analphabétisme est-il d'être Amazigh et ne pas comprendre l'arabe, parler l'arabe et ne pas comprendre l'amazigh, parler le dialecte et ne pas comprendre l'arabe classique, ou enfin être francophone ne comprenant que le dialecte et très peu l'arabe classique et pas du tout l'amazigh ?

Dans le cas des réussites des réformes, je pense que le plus important est de parler la langue de la cible des réformes, le plus important est de choisir la langue adéquate pour être entendu et compris !

Dans le cas de l'INDH, le dialecte ou l'amazigh ou l'arabe doivent être tous utilisés selon le besoin.

Dans le cas d'Imtiaz, le langage bancaire aurait dû être traduit. ...

Bouthayna Iraqui Houssaini